

Le Figaro - vendredi 22 décembre 2023

Société

Comment les pourfendeurs de l'« anglomanie » ont vaincu le Lorraine Airport

Après huit ans de procédure, l'Association Francophonie Avenir a obtenu du tribunal judiciaire de Metz que cet aéroport change de nom pour se conformer à la loi Toubon. Une affaire qui pourrait faire jurisprudence.

Stéphane Kovacs



La tour de contrôle de l'aéroport de Metz-Nancy-Lorraine. L'établissement a été condamné à verser à l'association 1 euro symbolique de dommages et intérêts et à lui rembourser 2 500 euros de frais d'avocats. - PHOTOPQR/L'EST REPUBLICAIN/MAXPPP

LANGUE FRANÇAISE Il aura fallu plus de huit ans de procédure, une distribution de tracts, une collecte de fonds et beaucoup de détermination, mais ils ont finalement marqué un point contre « l'anglomanie » : des défenseurs de la langue française viennent d'obtenir que l'aéroport de Metz-Nancy-Lorraine renonce à s'appeler « Lorraine Airport », pour se contenter du nom bien français de « Lorraine Aéroport ». Ce jugement du tribunal judiciaire de Metz, se réjouit Régis Ravat, président de l'Association Francophonie Avenir (Afrav), qui avait porté l'affaire en justice, « crée une jurisprudence qui permettra d'aller plus vite pour les prochains procès... »

L'histoire avait commencé en 2015, lorsque l'Afrav avait demandé au directeur de l'aéroport de supprimer l'appellation « Lorraine Airport » qui venait d'être choisie. « *Désignant un service public et une marque de service public, elle enfreint la loi Toubon relative à l'emploi de la langue française en France* », soulignait l'association. Dans sa réponse, l'établissement public indiquait que cette dernière dénomination était « *uniquement utilisée dans le champ de (ses) autorisations pour l'appellation commerciale de la plateforme aéroportuaire* ». « *Langue de bois et arnaque* », se moque Régis Ravat, puisque sur l'enveloppe figurait... le logo « Lorraine Airport » ! En octobre 2016, l'aéroport exposait en outre des affiches publicitaires pour célébrer les vingt-cinq ans de son existence, avec ce nouveau nom. L'établissement, dont le conseil d'administration avait acté entre-temps, en 2021, le remplacement par « Lorraine Aéroport », a été condamné à 1 euro symbolique de dommages et intérêts et 2 500 euros au titre de l'article 700 du code de procédure civile.

Directeur général de l'aéroport depuis 2019, Yves Loubet « *ne pense pas faire appel* ». « *À l'époque, il y avait eu cette volonté d'avoir un nom commercial plus parlant, un peu plus tourné vers le domaine aérien, où l'on passe son temps à discuter de "slot" (créneau horaire, NDLR), "scheduled" (prévu) ou "delayed" (retardé), rapporte-t-il. On est une toute petite structure, et l'idée était de faire plus tendance, plus accrocheur. Est-ce que ça fait plus ou moins vendre ? Je n'en sais rien. Mais j'ai eu quelques fanatiques qui m'appelaient sans arrêt. Je n'ai pas bataillé un seul instant ; si ça les fait vivre mieux... Quand on n'a que ça à gérer, ce n'est pas bien grave.* » « *Pour clore les débats* », précise-t-il, la marque « Lorraine Airport » a bien été enlevée du registre de l'Inpi, comme l'avaient demandé les militants de l'Afrav.

Fin 2022, l'Afrav avait déjà obtenu du tribunal administratif qu'il enjoigne au ministère de la Santé de retirer l'expression « health data hub » de tous ses supports de communication destinés au public français, pour utiliser à la place l'appellation « plateforme des données de santé ». « *Ma French Bank (La Poste), Oh my Lot (département), Lot of saveurs (agglomération du grand Cahors), on a actuellement une vingtaine de procès en cours, poursuit Régis Ravat. Quant à l'affaire du passeNavigo Easy, elle est actuellement en appel.* » Parallèlement, le collectif Oser le français, qui regroupe 7 associations, prépare une quinzaine de nouvelles actions contentieuses sous l'étiquette « Français première langue ». Dans son collimateur figurent notamment le French Gut de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae), un projet visant à faire avancer la science du microbiote, ainsi que la campagne de promotion Make it iconic !, lancée par le gouvernement afin de renforcer l'attractivité du pays.